

 <p><b>IMT Mines Albi-Carmaux</b> École Mines-Télécom</p>	<p>Conseillère ou Conseiller en prévention</p> <p>En Contrat à Durée Indéterminée</p>	<p>21/07/2023</p>
--	---	-------------------

<p>Localisation Géographique</p>	<p>Institut Mines Télécom -École Nationale Supérieure des Mines d'Albi-Carmaux (81000 ALBI)</p>
<p>Nom de la Direction fonctionnelle / Dépt</p>	<p>Direction Générale</p>
<p>Niveau minimum requis</p>	<p>Bac+5 ou équivalent</p>

## 1 – ENVIRONNEMENT DU POSTE

L'École des Mines d'Albi-Carmaux est un établissement de l'Institut Mines Télécom, premier groupe français de formation d'ingénieurs. Ses 4 missions sont :

- la formation (ingénieurs, docteurs, masters...),
- la recherche (3 centres de recherche),
- le soutien au développement économique (4 plateformes dont 1 située à Castres, un incubateur technologique, un espace d'innovation),
- la diffusion de l'information scientifique et technique.

Elle compte :

- 300 agents,
- 1000 élèves en visant 1250 élèves à l'horizon 2027,
- 5 bâtiments classés Établissements Recevant du Public (ERP),
- 1 plateforme de recherche soumise à Autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE),
- 586 appartements réparties dans 9 résidences situées sur le campus et en ville.

Au sein des centres de recherche et plateformes associées, des équipements sont utilisés et des agents chimiques dangereux sont mis en œuvre dans des conditions expérimentales parfois inédites.

Le poste est à pourvoir au sein de la Direction Générale de l'école (rattachement hiérarchique au Secrétaire Général).

Conformément à l'article 4-1 du décret 82-453 du 28 mai 1982, le/la conseiller(e) prévention a pour mission d'assister et de conseiller la Direction Générale de l'école dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité visant à :

- prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des usagers ;
- améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- veiller à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail.

Au titre de cette mission, le.la conseiller(e) prévention :

- propose des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques ;
- participe à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels.

Dans le cadre de ses missions, il.elle s'appuie notamment sur les assistants de prévention des différentes entités en coordonnant leurs actions.

## **2 – MISSIONS**

---

- Assurer la sûreté et la sécurité des installations et de leurs usagers
- Protéger l'environnement

## **3 – ACTIVITÉS**

---

### **1. Assurer une veille technique et réglementaire**

### **2. Animer le réseau d'acteurs internes prévention**

- Management fonctionnel de 8 assistants de prévention + 1 conseiller radioprotection + 1 référent sécurité laser
- Organisation et animation du ColHySé (Collège Hygiène et Sécurité)

### **3. Proposer et assurer le suivi du budget HSE**

### **4. Être l'interlocuteur privilégié de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (FSSSCT)**

- Définir le calendrier des réunions et visites de locaux et les ordres du jour des réunions en lien avec la Direction Générale de l'école et le secrétaire de la FSSSCT
- Préparer et présenter les sujets en séance
- Organiser et animer les visites de locaux
- Assurer le suivi des actions à mener entre les réunions et visites de locaux

Cette activité participe du dialogue social, et sera donc mise en œuvre en lien étroit avec SG/DRH, en charge de l'animation du dialogue social dans l'établissement.

### **5. Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des usagers**

- **Assurer la formation / information en santé sécurité**
  - Accueillir les nouveaux arrivants
  - Définir les besoins et assurer le suivi des formations réglementaires et habilitations associées (en lien avec le service Ressources Humaines)
  - Organiser des sensibilisations ponctuelles
- **Identifier et évaluer les risques**
  - Tenir à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels en fonction des évolutions d'installations et réglementaires
  - Évaluer les risques et s'assurer de la mise en œuvre des mesures de prévention notamment lors de l'installation de nouveaux équipements et/ou agents chimiques dangereux
  - Identifier les risques et moyens de prévention associés au travers de consignes de sécurité aux postes de travail
- **Analyser des incidents et accidents**
  - Analyser en groupes de travail les incidents et accidents avec identification d'actions d'amélioration
- **Mettre en œuvre d'actions préventives et/ou correctives**

- Élaborer les rapports annuels de prévention
- Élaborer et suivre la mise en œuvre des programmes annuels de prévention en lien avec les responsables d'actions
- **Assurer la sécurité des interventions d'entreprises extérieures**
  - Rédiger les plans de prévention, protocoles de sécurité et permis feu
  - S'assurer du respect des consignes établies en lien avec les responsables d'opérations
- **Organiser la gestion de situations d'urgence**
  - En lien notamment avec la société de gardiennage et les agents d'astreinte, assurer la prise en charge de situations d'urgence type alarmes (incendie, gaz, intrusion), départ de feu, incidents/accidents internes (avec l'aide de Sauveteurs Secouristes du Travail), pandémie
  - Organiser des exercices de mise en situation
  - Préparer et participer aux commissions de sécurité des bâtiments classés ERP
- **Assurer les vérifications périodiques des bâtiments et équipements techniques (en lien avec le service technique de SG/DIL)**
  - S'assurer de la réalisation des contrôles selon les périodicités réglementaires
  - Réceptionner et archiver les rapports des bureaux de contrôle
  - S'assurer de la mise en œuvre des actions de mise en conformité identifiées

Cette activité inclut la **prévention relative aux harcèlements, discriminations et violences**, dont la **prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS)**. Le titulaire du poste participera au groupe de travail IMT dédié, et mettra en œuvre localement les actions nécessaires : prévention, déploiement de l'enquête Respect-Egalité, mise à jour de notre procédure interne, ...

De manière générale, les sujets liés à la qualité de vie au travail (QVT), aux risques psychosociaux (RPS) et à la prévention relative aux harcèlements, discriminations et violences (pour ce qui concerne le personnel) seront abordés en lien étroit avec SG/DRH.

## **6. Veiller à la protection de l'environnement**

- **Assurer le suivi du traitement des déchets dangereux**
  - Assurer le suivi global de la prestation d'élimination des déchets dangereux
  - S'assurer du respect des règles d'identification et de stockage des déchets dangereux
- **Assurer le suivi ICPE des installations**
  - S'assurer du respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral de la plateforme Valthera soumise à Autorisation
  - Établir les bilans de surveillance annuelle
  - Tenir à jour la situation administrative ICPE de l'école en fonction des évolutions réglementaires, des activités réalisées et des quantités de substances mises en œuvre
  - Préparer et participer aux inspections de la DREAL

## **7. Contribuer à la mise en œuvre du Système de Management par la Qualité (SMQ) de l'école**

- Assurer le suivi des actions d'amélioration du processus MPS (Manager le Patrimoine et la Sécurité)
- Préparer et/ou participer aux instances de pilotage SMQ (revue de direction, revues de processus, audits internes/externes) pour le compte du processus MPS
- Assurer la gestion documentaire (notes d'organisation, procédures/instructions, enregistrements, modèles) de l'activité « sécurité – environnement » du processus MPS

8. **Soutenir les associations d'élèves (BDE...) dans leurs propres actions de prévention**, en particulier dans la prévention des VSS et l'addiction à l'alcool, en lien avec la chargée de mission « vie étudiante ».

#### **4- CAPACITES ET APTITUDES**

---

**Savoir :**

- Réglementation en matière de santé sécurité au travail
- Réglementation en matière d'environnement
- Réglementation en matière d'ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Principaux risques professionnels et moyens de prévention (collectifs/individuels) / protection associés
- Outils d'analyses de risques
- Outils bureautiques

**Savoir Faire :**

- Définir et transmettre des règles de sécurité
- Analyser et évaluer les risques
- Jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision
- Conduire une réunion
- Gérer un projet

**Savoir Être :**

- Pédagogie
- Rigueur, sens des responsabilités
- Force de proposition
- Sens des relations humaines
- Capacité à gérer le stress

#### **6- FORMATION – PROFIL :**

---

Le poste est ouvert aux agents fonctionnaires et contractuels. Il est également ouvert aux personnes en situation de handicap.

Bac+5 ou équivalent avec une spécialisation en santé sécurité et/ou environnement

Expérience réussie d'au moins 5 ans dans le domaine

La connaissance des logiciels métier Preventeo et Quarks Safety est un plus.

Informations internes à l'IMT : catégorie pouvant candidater : I-B à II-R ou III- J1, J2, K, L, M

#### **7- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

---

**Pour tout renseignement, s'adresser à :**

Renseignements sur le poste :

- Jean-Christophe GUILLET, titulaire actuel du poste ([jean-christophe.guillet@mines-albi.fr](mailto:jean-christophe.guillet@mines-albi.fr), tél. 05 63 49 32 32)

- Nicolas Occis, secrétaire général et n+1 hiérarchique du poste ([nicolas.occis@mines-albi.fr](mailto:nicolas.occis@mines-albi.fr), tél. 05 63 49 30 90)

Renseignements administratifs : Thomas BRENAC, 05 63 49 33 65, [candidature@mines-albi.fr](mailto:candidature@mines-albi.fr)

Pour postuler veuillez suivre le lien suivant : <https://institutminestelem.com/o/conseillere-ou-conseiller-en-prevention>

**Date de clôture des candidatures** : 8 septembre 2023

**Prise de poste** : 1er octobre 2023

Important :

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données, les candidat(e)s sont informé(e)s que les données les concernant seront conservées par l'administration pendant une durée maximum de 2 ans sauf demande contraire de leur part précisée dans la lettre de motivation.